

# NOS HONORAIRES (Barème au 01 Janvier 2019)



## TRANSACTION

Extrait * :	PRIX DE VENTE	COMM TTC	%
	En déc à	10% avec un minimum de 3000 euros	
	50 000	5 000	10,00%
	100 000	9 000	9,00%
	150 000	12 000	8,00%
	200 000	14 600	7,30%
	250 000	16 900	6,76%
	300 000	19 400	6,47%
	350 000	21 400	6,11%
	400 000	23 400	5,85%
	450 000	24 400	5,42%
	500 000	25 400	5,08%
	Au-delà		5,00%

\*Détail disponible en agence

Terrain non bâtis = 10% du prix de vente H.T. avec un minimum de 3 000 €  
Honoraires TVA incluse, au taux de 20 %

ESTIMATIONS = 200€ (à déduire en cas de mise en vente)

En cas de vente à un professionnel de l'immobilier,  
Honoraires d'un montant correspondant à 7% H.T.

## GESTION

- SERVICE CONFIANCE** 6,47% HT soit 7,77% TTC
- Gestion Courante (Gestion de base)
- SERVICE PREMIER** 7,47 % HT soit 8,97 % TTC
- Gestion Courante (Gestion de base)
- Prestations Complémentaires (Gestion technique < 1000€TTC, gestion financière, gestion des sinistres)
- SERVICE PREMIUM** 12 % HT soit 14,40% TTC
- Gestion Courante (Gestion de base)
- Prestations Complémentaires (Gestion technique <1000€TTC, Gestion financière, Gestion des sinistres, Recouvrement, Gestion technique > 1000€ TTC).
- Etat des lieux : 3€ le m<sup>2</sup> TTC, plafonné à 90€ TTC par partie.

## FORFAIT GESTION GARAGE (ou tout autre bien dont le loyer à 150€) 12 % HT soit 14,40 % TTC

### LOCATION HABITATION, MIXTE (1) ET MEUBLEE (1)

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone « non tendue » Année de référence : 2014  
Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du Bail : **8€ TTC**

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3€ TTC**

HONORAIRES A LA CHARGE :	DU LOCATAIRE	DU BAILLEUR
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup> TTC	7,5% TTC du loyer annuel Hors Charges
Honoraires d'entremise et de négociation	Offert	Offert
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m <sup>2</sup> TTC	3€/m <sup>2</sup> TTC avec un minimum de 100€ TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre le locataire et le propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> Août 2014.

## HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

### HONORAIRES DE BASE

Au forfait : en fonction de la taille et des équipements de la copropriété

### HONORAIRES ANNEXES

#### Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables)

(Syndic, collaborateur, secrétaire, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)

75,00 €

90,00 €

#### Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables)

(Syndic, collaborateur, secrétaire, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)

83,33 €

100 €

#### Gestion des impayés

- Cheque ou prélèvement impayé (hors frais bancaires)

20,83 €

25 €

- Frais de relance

Sans frais

Sans frais

37,50 €

45 €

- Mise en demeure / Lettre Recommandée

16,67€

20€

- Frais 3<sup>ème</sup> relance

100,00 €

120,00 €

- Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat

208,33 €

250,00 €

- Injonction de payer / Prise d'hypothèque

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

A la vacation

(1) TVA en vigueur (2) Variable en fonction du taux de TVA Déclat disponible en annexe à la demande

CENTURY21 Premium, responsable du traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel pour la gestion de ses clients et prospects. Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services concernés de CENTURY 21 Premium, et, le cas échéant, de ses sous-traitants, prestataires et partenaires commerciaux.

En application de la loi Informatique et Libertés 78-17 du 6-1-1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relatif à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent par courrier électronique adressé à [premium@century21.fr](mailto:premium@century21.fr) ou par courrier postal à l'attention de CENTURY 21 Premium 111 Avenue Louis Joseph Soules, 45800 Saint Jean de Braye ou 63 rue Bernier 45000 Orléans, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.